

Locabri fait chuter ses accidents de travail

PRÉVENTION Pour s'attirer une clientèle de groupes industriels, la PME spécialiste en bâtiments modulaires a décortiqué tous les risques sur la santé.

Les chutes en hauteur et les accidents de manipulation sont la bête noire de Locabri (Brignais, Rhône), qui fabrique et installe des structures modulaires pour ateliers et entrepôts. La PME de 75 salariés fournit, chaque année, 200 000 m² de bâtiments démontables, composés de structures métalliques recouvertes de toile ou d'un bardage. De ses deux activités de production et de montage, la seconde comportait le plus d'aléas, selon le directeur industriel, Régis Laurent : « Nous pouvons monter en deux jours un bâtiment de 1 000 m² à l'autre bout de la France, avec une équipe de trois personnes dont je ne peux pas contrôler le comportement à distance », explique-t-il.

Formalisation des procédures

En 2008, Locabri a enregistré 12 accidents, dont la moitié sans arrêt de travail. « Le taux de fréquence et de gravité a chuté de plus de 60 % depuis 2007, tandis que les accidents avec arrêt ont diminué d'un tiers », détaille Laurette Chapuis, coordinatrice HSE (hygiène, sécurité, environnement) de l'entreprise. Elle y voit l'effet d'une politique de prévention plus offensive, relancée par le changement de direction en avril 2007. La PME familiale a formalisé toutes ses procédures, notamment pour

occuper le marché de niche des groupes de la chimie et du nucléaire. « Les demandes de plan particulier de sécurité et de prévention santé (PPSP) se sont accrues, témoigne Laurette Chapuis. Il peut même nous être demandé de produire une fiche par personne, mentionnant son affiliation aux régimes d'assurance et ses attestations de formation. »

Repérage exhaustif des niveaux de risque

La sécurité au travail est, aujourd'hui, "coiffée" par une direction qualité et développement durable, à laquelle Laurette Chapuis est rattachée. C'est une promotion pour cette assistante d'exploitation, qui s'est formée durant un an avec la Cram, à raison d'une journée par mois en session collective, avec d'autres responsables HSE. « Il s'agissait de partage d'expériences et de résolution de cas », résume-t-elle. Elle a mis en application les différents thèmes au programme : l'organisation de la prévention ; l'analyse des accidents-incidents et des risques aux postes ; les projets de prévention ; et l'accueil des nouveaux et des entreprises extérieures.

C'est ainsi que Locabri a effectué un repérage exhaustif des niveaux de risque, pour systématiser l'implication des ef-

fectifs. Avant de prendre une mission, les chefs de chantier expliquent à leurs ouvriers les risques connus au poste de travail, en plus des tâches à accomplir. Sur la quarantaine de salariés de production, dix sont sauveteurs secouristes au travail, bien reconnaissables à leur brassard fluo. Autres effets de la démarche : la PME a installé un CHSCT en 2008 et complètement remanié son document unique de sécurité. Elle a aussi relevé ses investissements de matériels, pour s'équiper de ponts roulants et d'échafaudages plus sûrs. Régis Laurent a validé tous ces choix : « Quand je visionne les films d'entreprise que nous tournions il y a deux ans, c'est le jour et la nuit », se félicite-t-il. ■

LAURENT POILLOT